

Editorial

Un pays, deux présidents ?

La nature n'a qu'un seul soleil. Un véhicule ne peut avoir deux chauffeurs. La RDC a, stagné depuis l'alternance pacifique de janvier 2019, stagne encore et stagnera longtemps à cause de la dualité à la tête du pays qu'ont voulue imposer certains caciques. Dans cette logique, il y avait un Président de la République, Félix Tshisekedi et un guide suprême, Joseph Kabila.

Tous les deux doivent décider. Tous les ingrédients sont en place pour que le président entrant soit protocolaire et le vrai pouvoir géré par le sortant. En réalité, l'alternance au pouvoir n'était qu'un leurre. Le camp politique sortant cherchait à tenir la queue de détente du revolver et laisser la succession jouer avec la poignée.

Oui, la réalité est telle que la Constitution du pays a imposé une cohabitation si deux formations politiques venaient, chacune, à remporter la présidentielle et la majorité parlementaire. Le CACH et le FCC, s'étant retrouvés devant cet impératif constitutionnel, ont choisi de coaliser. Mais c'était sans compter avec l'intention de l'un à dominer l'autre, et vice-versa.

Cela a fait du pays un corps à deux têtes. Ce qui n'existe pas d'ailleurs. Voilà pourquoi les espoirs du peuple, espérant des lendemains meilleurs au lendemain de la première passation du pouvoir civilisée, ont été douchés.

Une coalition de façade est en train de conduire le pays à sa ruine. Depuis 1960, le Congo n'a connu une telle situation où deux personnes, à la tête du pays, doivent se consulter pour décider de l'avenir du pays. Cette situation inédite est diabolique et envoûte le développement, l'épanouissement de ce "don béni" de Dieu.

E-Journal KINSHASA

Tri-hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6^{ème} année - Série B - Edition spéciale du jeudi 22 octobre 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. : +243840748000 - e-mail: agencetempslibre@gmail.com - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : e-ttempslibre@gmail.com(cliquez et s'abonner gratuitement) - www.e-journal.info

Ça sent l'odeur d'une nouvelle majorité parlementaire



Autorité de Régulation de la Poste
et des Télécommunications du Congo

Adresse : 7^{ème} niveau, Immeuble 113, Crois.
Av. des Forces armées et Bld du 30 juin

*Lancement service RAM pour identifier
les appareils mobiles et lutter contre le vol,
les appareils contrefaits et leur mauvaise
qualite de communication en RDC*

Après la prestation de serment des juges constitutionnels

Ça sent l'odeur d'une nouvelle majorité parlementaire

Qui est opposant de Félix Tshisekedi ? La question vaut son pesant d'or. La cérémonie de prestation de serment des 3 juges constitutionnels, qu'il a nommés en juillet 2020, a été un test d'amitié physique et spirituelle. Elle a pu révéler à la face du monde les vrais opposants de la mandature en cours. Un célèbre adage conseille que « celui qui n'est pas avec vous, est contre vous ». En s'introduisant au Palais du peuple, ce mercredi 21 octobre, un simple clin d'œil a suffi pour repérer ceux qui sont avec et contre le 5e président.

Dans les gradins des élus nationaux, le grand absent est le FCC. Les diplomates ; les présidents de certaines institutions d'appui à la démocratie ; les présidents des Cours et Tribunaux ; les Officiers militaires et policiers, les membres du gouvernement (CACH) ; quelques élus nationaux et le peuple, constitué majoritairement des membres du parti présidentiel ont répondu présent à l'invitation du président de la République. Les élus nationaux étaient de divers ordres politiques : CACH ; Lamuka surtout l'axe Katumbi-Bemba (MS, G7, AMK, MLC...). Mais il y avait quelques cadres du FCC qui se sont rebellés contre le mot d'ordre du boycott de la prestation de serment. Dans la salle des Congrès, Modeste

Bahati Lukwebo et tous les élus AFDC-A étaient là. Les caméras étaient braquées aussi sur Pius Mwabilu, ministre national FCC et Gentiny Ngobila,



gouverneur FCC de la ville de Kinshasa. Chacun d'eux veut-il jouer sa partition contre la famille politique ?

Curieusement, les membres de l'opposition parlementaire ont déclaré leur soutien au président de la République, dans ce placement de nouveaux juges à la Cour constitutionnelle. Le grand boudeur et mécontent est le FCC qui, avec le CACH, constitue la majorité parlementaire et la coalition au pouvoir. Ce qui laisse transparaître de nouvelles alliances politiques pouvant conduire à une nouvelle majorité parlementaire.

Un rapprochement à distance contre le FCC Comme lors du front commun contre la candidature de Ronsard Malonda, jugé « homme du FCC », à la présidence

de la CENI, la nomination et la prestation de serment de nouveaux juges constitutionnels a réuni les « opposants circonstanciels » de

Tshisekedi et le CACH. Lamuka (Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi...) ne s'y étaient pas opposés comme l'un d'eux, Martin Fayulu. Le G7 de Moïse Katumbi a d'ailleurs été valablement représenté à la cérémonie de prestation de serment.

Eux, qui avaient déjà fustigé le projet de loi Minaku-Sakata, se retrouvent à travers cette Cour constitutionnelle révisée. Elle leur permet de dormir tranquille quand le FCC, et sa majorité parlementaire, cherchera à faire passer des lois qu'ils jugeront iniques. Entre eux et Tshisekedi, il se dégage une union, peut-être pas physique, mais d'esprit pour une cause commune.

En effet, à l'opposé des motivations et visées du FCC, il se dégage un front commun, se

reposant sur la force populaire, regroupant les amis devenus ennemis. Ce front commun n'est pas certes formalisé mais il serait en train de se former tacitement. Il y a rapprochement à distance entre Lamuka (au moins l'aile Katumbi-Bemba) ; CACH ; AFDC-A de Bahati Lukwebo. Certains cadres du FCC lorgnent sur cette éventuelle alliance. Dans les couloirs, ils sont dénoncés par certains de leurs collègues auprès de leurs chefs hiérarchiques. Même si le nombre de ces députés n'atteint pas la majorité absolue (251 députés si la Cour constitutionnelle va

aider Bahati à récupérer son AFDC-A, aile Néné Nkulu), le débauchage de quelques élus FCC peut être envisagé. Tshisekedi répondrait ainsi au FCC par les méthodes qu'il a toujours bien affectionnées. Et les candidats sont prêts et se bousculent au portillon. A l'heure actuelle, les corrélations politiques virtuelles dessinent un front commun populaire (vu le nombre des militants des plateformes Lamuka, Cash et AFDC-A) en guerre contre le Front Commun pour le Congo (FCC). Félix Tshisekedi peut-il s'appuyer sur le front populaire pour réussir son mandat ? C'est le vœu de ceux qui sont fatigués de ce qu'ils considèrent comme la fourberie et la malice du FCC.

Ricky KAPIAMBA

Les leçons à tirer du feuilleton « nouveaux juges »

Derrière chaque événement, il y a toujours quelque chose à apprendre. Le feuilleton juges constitutionnels invite à l'apprentissage de quelques leçons.

La surestimation et la sous-estimation

S'il y a une chose que le FCC a su mieux faire depuis la passation civilisée du pouvoir, c'est montrer combien il était fort puissant. L'audace du FCC est allée jusqu'à chercher à avoir l'emprise sur la première institution du pays, le président de la République, sous-estimé et affaibli par les incessants rappels de l'accord d'un deal secret signé pour son accession à la tête du pays. Il est « marionnette » et manipulable. Mais cette faiblesse a été utilisée, dans de petits détails, pour renverser la tendance.

Qui embrasse trop mal étreint

Plusieurs cadres majeurs du FCC ont géré le pays à différents degrés durant les 18 dernières années. Près de deux décennies

d'hégémonie et de cumul des fonctions ! Mais personne d'entre eux n'a été prêt à accepter la défaite de décembre 2018 survenue au terme de la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle. Comme

jusqu'ici sous ses ordres. Cette gourmandise politique s'est avérée son talon d'Achille.

Le mal commis hier rattrape toujours

S'il faut ouvrir le livre

la toute-puissance de son autorité morale, Joseph Kabila, devant qui tous s'inclinent. Tous les cadres semblent lui devoir tout d'eux. Les analystes se demandent en l'absence de Joseph Kabila, ce que



des insatiables, ils n'ont pas abdicé cherchant toujours comment contrôler tout, même le nouveau président. Le FCC a voulu tout contrôler, fort de sa majorité absolue au Parlement, dans les assemblées provinciales, aux gouvernorats des provinces. Sa surestimation tenait route car toutes les instances de décision, telle la Cour constitutionnelle, étaient

des souvenirs, le FCC y a gravé son nom en bien mais aussi en mal. Les dossiers à lui reprocher sont mille et un : le musèlement des opposants politiques ; le non-respect des droits de l'homme ; le dédoublement des partis politiques, le débauchage de leurs cadres, sans oublier la « fourberie électorale » aux 3 cycles électoraux organisés. Si aujourd'hui, il est sur le banc des plaignants, sur la question de la Cour constitutionnelle, il ne doit pas oublier qu'il a laissé plusieurs jurisprudences fâcheuses.

Il faut nourrir l'âme que le corps

Le FCC est une grande machine par son corps gigantesque. Mais l'âme est à rechercher. Ce qui est dangereux. Cette plateforme semble tenir à

sera cette plateforme.

Le peuple a toujours le dernier mot

Le peuple est souverain. C'est lui qui décide de l'avenir du pays. Ce n'est pas parce qu'il a délégué son pouvoir à ses élus, que ceux-ci peuvent se permettre tout au nom des intérêts de leurs partis. De plus en plus, il se dégage le constat que la plupart des décisions que certains partis politiques, dont le FCC, prennent s'opposent aux aspirations du peuple. C'est le cas du sabotage de la prestation de serment de nouveaux juges constitutionnels. Au regard de la douleur ressentie dans la publication des résultats définitifs des élections de décembre 2018, il était impérieux que la Cour constitutionnelle soit révisée.



L'après prestation de serment des juges constitutionnels **Du « triomphalisme » contre « la dent revancharde » du FCC**

Ca y est ! La prestation de serment des 3 juges constitutionnels a finalement eu lieu, mercredi 21 octobre, au Palais du peuple. Devant le président de la République, les juges Dieudonné Kaluba, Dieudonné Kamulete et Alphonsine Kalume ont juré de servir la nation à la Haute Cour. Cette prestation de serment sonne-t-elle la fin de ce long feuilleton ? Non. Ce n'est que le début du commencement étant donné que le CACH et le FCC vont encore s'affronter à leur guise, au vu des attitudes affichées et propos tenus.

Quand le chef de l'Etat Félix Tshisekedi a fait son entrée dans la salle des Congrès du Palais du peuple, il a, en saluant l'assistance l'ovationnant, juste levé les deux doigts légendaires de son parti, comme pour dire « la victoire est certaine

». Sur ce coup, il a réussi à délivrer la Cour constitutionnelle des mains moins étanches du FCC. Ce qui justifie le mécontentement, l'agitation et la colère

vaincu. Il a sorti du béton », », vantent ses proches. C'est vrai dans la mesure où son état a évolué d'une marionnette, qu'il était à sa prise des fonctions, à un « dictateur violeur de

moi, Haut Représentant de mon état, ai suivi la cérémonie à la télévision. La première d'un processus sévère, déterminant. Les grands arbres (Félix) attirent de



qui grondent au sein de la famille politique de Joseph Kabila.

Le placement de nouveaux juges à la Cour constitutionnelle est un tir en pleine lucarne d'un FCC qui avait mille et une cartes à jouer avec cette Cour. « Félix Tshisekedi a

la Constitution », selon l'appréhension du FCC avec qui il a signé l'accord de partage du pouvoir.

Mais la goutte qui fait déborder le vase vient des membres du cabinet de la présidence de la République. « Par solidarité moqueuse,

grands vents. Le FCC a engagé un corps à corps perdu d'avance. Pot de terre contre pot de fer. Victoire au Peuple souverain », a tweeté le Haut Représentant et Conseiller spécial du président de la République, Kitenge Yezu.

C'est un tweet provocateur et piquant. Ce n'est pas surprenant que ça vienne de lui. Tout au long de ce feuilleton, il s'est illustré par des invectives contre le FCC et certains de ses cadres. Il n'y a que lui qui avait déjà vu « les deux présidents des chambres du Parlement s'en aller clopin-clopotant » après leur rencontre, lundi 12 octobre, avec le président



Suite en page 5

L'après prestation de serment des juges constitutionnels **Du « triomphalisme » contre « la dent revancharde » du FCC**

Suite de la page 4

de la République. Dans le camp du président de la République, ça festoie. C'est normal car le malheur des uns fait le bonheur des autres. Les chants entendus au Palais du peuple, les commentaires des cadres du CACH sur les réseaux sociaux affichent la liesse vainqueresse. « C'est du triomphalisme », dénoncent certains analystes. Chez le FCC, ce sont des réunions qui se multiplient. Lui, qui a boudé et saboté de cette cérémonie de prestation de serment, ne s'est pas déclaré vaincu. Tous ses états-majors sont mobilisés pour peaufiner des stratégies afin de prendre en tenaille un Tshisekedi qui veut voler plus haut que prévu.

Le règlement des comptes

Après la prestation de serment de ces 3 nouveaux juges constitutionnels, la piste est ouverte au règlement des comptes entre les deux plateformes politiques composant la coalition au pouvoir. En effet, Tshisekedi devra se ressourcer pour punir « l'impolitesse démocratique » du

FCC. Son partenaire de la coalition lui a non seulement manqué du respect en boudant cette prestation de serment mais aussi et surtout montré qu'il le voulait faible et manipulable. La sanction majeure à

informateur ayant la mission d'identifier la majorité parlementaire. Une bonne carte qui peut être jouée et réussie surtout qu'un rapprochement CACH-LAMUKA-AFDC-A de Bahati s'est déjà dessiné.

difficulté pour cette option c'est l'organisation des élections anticipées. Le coût de ces échéances, qui peut rendre lourde la machine électorale de 2023, et la crédibilité de l'actuelle Commission Electorale Nationale



lui infliger est visible : la dissolution de l'Assemblée nationale qu'une certaine assistance à la prestation de serment a réclamée. Cela a pour conséquence, la disparition de la « majorité parlementaire dont se targue le FCC et qui fait lui donne voix au chapitre.

L'autorité morale du CACH peut appuyer sur la queue de détente avec deux options : pousser le gouvernement à la démission (par l'entremise des démissions en cascade des ministres CACH) et désigner un

A cette coalition en vue, il faut ajouter certains du FCC qui sont dans cette plateforme malgré eux et prêts à quitter le navire qu'il juge dans la zone de turbulence.

La deuxième option est l'alimentation de la crise qui se dessine entre les institutions. L'enfant de Limete peut maintenir le cap et pousser l'institution Parlement à l'erreur. Ce qui lui sera bénéfique pour dissoudre l'Assemblée nationale, avec l'aide d'une Cour constitutionnelle remaniée. La seule

Indépendante (CENI) poussent à la prudence. Mais là encore, il y a des manœuvres à jouer.

Du côté du FCC, les stratégies sont en pleine étude pour remettre le pied sur pédale. Le navire ne peut aussi facilement chavirer que prévu étant donné que le capitaine est un expérimenté des eaux troublantes. Tout est étudié pour imposer un blocus de certaines actions d'un partenaire qui a trahi et montre ses biceps.

Ricky KAPIAMBA

Suivez chaque jour à 6h⁰⁰, 7h⁰⁰ et 19h⁰⁰
sur **E-Radio FM 100.0 MHz**,
la radio la plus écoutée de Mbandaka et ses environs



Chronique littéraire**« Covid-19 : Et voici la Rumba – Corona ! »****Confidences du chauffeur du Ministre**

Mon neveu « sang-pour-sang » a gagné le loto : il a réussi aux « examens d'Etat » avec juste 50 %. Réussir avec 50 % pour les Kinois, c'est être « convoyeur » à la traîne ; c'est en réalité être un miraculé repêché du fond des rebus et requalifié par des statistiques au départ indignes mais peaufinées pour des besoins d'épater l'opinion des parents, des fondateurs d'écoles et ... l'UNESCO !

Qu'à cela ne tienne : mon neveu « sang-pour-sang » a quand même fait l'honneur de la famille ; et selon la coutume kinoise, il a fallu fêter ça. Alors a commencé la collecte des cotisations familiales. Mais au bout d'une semaine le compte n'y était toujours pas. Le compte ? Longue liste des victuailles. Longue liste des casiers de bière. Longue liste des casiers de vin. Et donc longue liste des invités.

C'est alors que j'ai pensé à un pari, à un coup de maître afin de résoudre la question du financement: j'ai invité mon patron le Ministre des Affaires Stratégiques et Tactiques (à prononcer avec respect...), ainsi que son épouse, « mère-ya-palais », comme l'ont surnommée les agents du cabinet ministériel. Le suspense n'a pas duré : mon Ministre a répondu favorablement à mon invitation et à mes sollicitations; mais à deux conditions. Première condition :

soirée exclusivement rumba (« la rumba, a-t-il commenté, n'est-ce pas, en ce moment de



rebond de la pandémie, l'antidote contre le stress de la Corona-virus ?) ; seconde condition : pas d'invitation encombrante et incongrue à destination de la secrétaire très particulière du Ministre...

... La soirée festive a démarré en trombe, mettant forcément en vedette mon Ministre et sa charmante épouse, tous deux très à l'aise au milieu des copains turbulents de mon neveu « sang-pour-sang », au milieu des coreligionnaires particulièrement vigilantes de ma propre épouse, au milieu de mes congénères d'ambianceurs et de cuiteurs du quartier.

Vedette du jour, le couple ministériel a surtout été vedette de la danse

rumba. Ah ! Je n'ai jamais vu un cavalier aussi habile et aussi fantaisiste que mon Ministre, qui

! Légère comme une libellule, habillée en réplique à son cavalier de mari avec des marques à la mode, comme le « pagne-rumba », comme les « colifichets-rumbas », comme les « chaussures-rumbas » ; mais soukoussée dans les bras du mari avec les mêmes trémoussements et les mêmes phases de la « rumba-corona », l'épouse-cavalière virevoltait avec grâce et sensualité.

... Puis à ma grande surprise, cette « mère-ya-palais » m'a invité sur la piste de danse. Remarquant mon hésitation, son mari de Ministre et de cavalier m'a encouragé du regard à prendre l'intérim sur la piste de danse.

tourbillonnait en tous sens, sens dessus-dessous, au rythme des rumbas enflammées. Bon pied bon œil, et peut-être sur-inspiré par une consommation surcapiteuse du mélange du vin traditionnel avec le vin tradimodern et le vin moderne, le danseur a apprivoisé toutes les tendances rumbas avec une dextérité que je ne soupçonnais pas de la part d'un homme, d'un chef habituellement réservé. « Rumba-odemba », « rumba-soft », « rumba-kiri-kiri », « rumba-tchatcho », « rumba-malembement », « rumba-mutshuashi », « rumba-corona », tout ça a été survolé impérialement !

... Et voici l'épouse-cavalière du Ministre

... Ah ! Quelle souplesse et quelle taille de guêpe joliment arrondie de la cavalière ! Quelle rumba collée-serrée ! Quel parfum enivrant et romantique ! La rumba-là avec cette cavalière-là d'exception, c'était le rêve et le péché que l'on rêve une fois dans sa vie de pécheur...

... Or voilà que brusquement le rêve s'est fracassé : délestage du courant électrique. Et donc fin brutale de la soirée. Et donc fin brutale de la rumba...

Aïe ! Entretemps le protocole avait oublié la présence due au neveu « sang-pour-sang », lui le véritable lauréat du jour...



E-Journal KINSHASA

Qui remplacera Kabundji?

Le projet de budget 2020 déclaré recomposé

Les communes sont très mal administrées

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le projet de budget 2020 déclaré recomposé

Les communes sont très mal administrées

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Orange renoncera à Cote d'Ivoire pour rejoindre le Nouvel-Etat de Cote d'Ivoire

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FCC dérange

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Deux morts en rallye politique Covid 19

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Kamerhe reculé

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Plus de 100 000 morts dans le monde

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le Président Félix Tshisekedi a déclaré la démission de la commune

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Confinement total reporté

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Kinshasa coupé des provinces

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Mika Pempas candidat Félix Tshisekedi

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Félix Tshisekedi à Londres

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Confinement total reporté

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Confinement total reporté

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Confinement total reporté

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Confinement total reporté

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Confinement total reporté

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Plus de 100 000 morts dans le monde

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Plus de 100 000 morts dans le monde

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Plus de 100 000 morts dans le monde

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Plus de 100 000 morts dans le monde

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

60 ans de l'indépendance/ adresse du chef de l'Etat

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

60 ans de l'indépendance/ adresse du chef de l'Etat

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

5.000 sacs de riz à l'église catholique

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le DG de POMER Fulgence Banzura sous les verres

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Vital Kamerhe placé sous mandat de dépôt à Makoto

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

L'UDPS fête ses 38 ans de combat

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FIE se dissolva de gouverner la ville

MBOTÉ 9 URIEZ



Des maisons moins chères, rapides et solide

Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"